



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**1ÈRES RENCONTRES PARLEMENTAIRES SUR LA TVA**  
*20 septembre 2007 - Paris*

---

**Président du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI),  
Yvon Jacob prend position pour que la TVA  
soit utilisée comme levier de compétitivité pour l'industrie française**

Lors des 1ères Rencontres parlementaires sur la TVA organisées le 20 septembre 2007 à Paris, Yvon Jacob, Président du GFI, a souligné que la TVA devrait être utilisée pour renforcer la compétitivité de l'industrie française.

« Depuis 2000, la compétitivité industrielle de notre pays s'effrite : pertes de parts de marché tant en France qu'à l'étranger, le déficit commercial industriel se creuse, la croissance de la production sur notre territoire n'est pas au rendez-vous pour espérer atteindre 3 % de croissance annuelle comme le souhaite le Président de la République ».

Après avoir rappelé les motifs essentiels de l'effritement de la compétitivité des entreprises industrielles françaises, en particulier vis-à-vis de leurs concurrentes européennes, Yvon Jacob a plaidé pour que la TVA soit utilisée comme levier de compétitivité.

Le Président du GFI propose que la TVA soit utilisée pour financer une partie des systèmes de protection sociale. « Une hausse de la TVA, assortie d'une baisse des charges sociales et d'un complément de recettes apportées à la protection sociale, permettrait d'atteindre un double objectif :

- redresser la compétitivité des entreprises industrielles qui produisent en France ;
- faire contribuer les produits importés consommés en France au financement partiel de notre modèle social.

« Ce qui se passe en Allemagne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 avec une augmentation de TVA de 3 points, devrait faire réfléchir ceux qui, dans notre pays, ont pris le parti de diaboliser toute hausse de la TVA : l'inflation est contenue, les comptes publics retrouvent un certain équilibre et que je sache, le citoyen allemand n'a pas manifesté d'hostilité vis-à-vis de cette mesure », conclut Yvon Jacob.

---

**Contacts presse :**

Christina Bel  
Solange Stricker & Associés  
Tél : 01 40 71 32 74  
Fax : 01 40 71 07 28

**Contact GFI :**

Thierry Noblot  
Tél : 01 47 17 60 06  
Fax : 01 47 17 60 80